

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 22 novembre 2018

Communication de presse

Dépôt du bilan de formation du BAFD

Tous les candidats au BAFD (Brevet d'Aptitude de Formation de Directeur) qui souhaitent déposer leur bilan de formation à l'issue des 4 étapes de leur cursus de formation doivent le faire impérativement avant le **30 novembre 2018** délai de rigueur, à :

 la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) de la Martinique

Service BAFAF/BAFD - 3èmeétage

ZAC de l'Etang Z'Abricot AGORA 2

Rond-Point du Calendrier LAGUNAIRE - 97200 FORT DE FRANCE

TRÈS IMPORTANT: Tout candidat ayant commencé sa formation générale après le 1^{er} octobre 2015 doit déposer impérativement son bilan de formation dans un délai maximum de 1 an à compter du dernier jour du second stage pratique.

Aucune dérogation ne sera possible.

sur Twitter : @prefet972